



FAMIFED

Agence fédérale pour les allocations familiales

service

date

notre réf.

votre réf.

contact

téléphone

télécopieur

Concerne: **Renonciation à votre dette en matière d'allocations familiales**

En date du, nous vous avons fait savoir par lettre recommandée que vous nous étiez redevable de EUR. *Votre dette s'élève encore actuellement à..... EUR.*

Par votre lettre du, vous nous demandez de renoncer entièrement ou partiellement à votre dette. Ceci dépend du revenu de votre ménage. Le nombre d'enfants qui ont droit aux allocations familiales dans votre ménage entre également en ligne de compte.

C'est pourquoi nous vous demandons de mentionner tous vos revenus sur le formulaire ci-joint, ainsi que ceux de votre conjoint ou partenaire cohabitant. Il n'y a par contre pas lieu de mentionner les revenus de vos parents, beaux-parents, enfants, frères et sœurs, grands-parents, oncles ou tantes qui habitent éventuellement avec vous.

Renvoyez-nous le formulaire le plus rapidement possible. Avant que votre dette ne puisse être remise, votre situation financière sera également examinée à votre domicile. Nous vous contacterons afin de convenir d'une date.

Normalement, l'examen de la demande de renonciation peut durer au maximum quatre mois. Cependant, ce délai peut être prolongé si des renseignements complémentaires sont nécessaires.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Votre gestionnaire de dossier

Revenus du ménage

Ces renseignements sont demandés pour examiner votre demande de renonciation à votre dette. Si vous voulez consulter ou corriger les données qui vous concernent, contactez votre caisse d'allocations familiales à l'adresse mentionnée ci-dessus.

contact
téléphone
dossier n°

1

Revenu d'intégration ou revenu garanti aux personnes âgées

Vous ou votre conjoint ou partenaire éventuel recevez-vous le revenu d'intégration ?

- non
 oui → **Passez au point 7. Vous ne devez plus rien compléter.**

Vous ou votre conjoint ou partenaire éventuel recevez-vous le revenu garanti aux personnes âgées ?

- non
 oui → **Passez au point 7. Vous ne devez plus rien compléter.**

Par **partenaire** on entend la personne qui cohabite avec vous et qui contribue financièrement ou d'une autre manière aux charges du ménage. Vous ne devez pas mentionner les revenus de vos parents, beaux-parents, enfants, frères et sœurs, grands-parents, oncles ou tantes qui habitent éventuellement avec vous.

2

Vos revenus

Indiquez clairement s'il s'agit d'un montant mensuel, d'un montant annuel (p. ex. une rente) ou d'une indemnité versée en une seule fois (p. ex. un capital en cas d'accident).

Si vos revenus varient d'un mois à l'autre, indiquez sur une feuille séparée le relevé de vos revenus des 12 derniers mois.

	Montant reçu (du dernier mois, sinon précisez la période)	Payé par
<input type="checkbox"/> Salaire
<input type="checkbox"/> Revenus de travailleur indépendant
<input type="checkbox"/> Allocations de chômage (ou prépension ou allocation de garantie de revenu)
<input type="checkbox"/> Indemnités de maladie et d'invalidité
<input type="checkbox"/> Indemnités de maladie professionnelle ou d'accident du travail

- Pensions
- Rentes
- Allocations étrangères
- Autres revenus
*p. ex. revenus accessoires, allocations
aux handicapés, bourses d'études,
héritages, aide financière de
particuliers, épargne, loyer perçu,
produits de placements, revenu
cadastral, pension alimentaire, etc.*
- Sans revenus

Revenus de votre conjoint (partenaire)

Il s'agit de la personne qui cohabite avec vous et qui contribue financièrement ou d'une autre manière aux charges du ménage. Vous ne devez pas mentionner les revenus de vos parents, beaux-parents, enfants, frères et sœurs, grands-parents, oncles ou tantes qui habitent éventuellement avec vous.

Indiquez clairement s'il s'agit d'un montant mensuel, d'un montant annuel (p. ex. une rente) ou d'une indemnité versée en une seule fois (p. ex. un capital en cas d'accident).

Si ces revenus varient d'un mois à l'autre, indiquez sur une feuille séparée le relevé des revenus des 12 derniers mois.

	Montant reçu <i>(du dernier mois, sinon précisez la période)</i>	Payé par
<input type="checkbox"/> Salaire
<input type="checkbox"/> Revenus de travailleur indépendant
<input type="checkbox"/> Allocations de chômage <i>(ou prépension ou allocation de garantie de revenu)</i>
<input type="checkbox"/> Indemnités de maladie et d'invalidité
<input type="checkbox"/> Indemnités de maladie professionnelle ou d'accident du travail
<input type="checkbox"/> Pensions
<input type="checkbox"/> Rentes
<input type="checkbox"/> Allocations étrangères
<input type="checkbox"/> Autres revenus <i>p. ex. revenus accessoires, allocations aux handicapés, bourses d'études, héritages, aide financière de particuliers, épargne, loyer perçu, produits de placements, revenu cadastral, pension alimentaire, etc.</i>
<input type="checkbox"/> Sans revenus		

Modification des revenus au cours des 12 derniers mois

Les revenus du ménage ont-ils changé au cours des 12 derniers mois ?

non

oui → Expliquez ci-dessous de quelle manière. Si vous n'avez pas assez de place, vous pouvez joindre une feuille séparée.

.....

.....

.....

.....

Mentionnez ci-après les enfants dans votre ménage pour lesquels une autre caisse paie les allocations familiales (aussi en dehors de la Belgique).

Prénom et nom des enfants	Nom et adresse de la caisse qui paie les allocations familiales	Numéro du dossier
.....
.....
.....

6

Vos remarques

Si vous estimez que d'autres circonstances particulières (financières ou autres) peuvent avoir de l'importance pour l'examen de votre demande, vous pouvez les mentionner ici ou sur une feuille séparée.

.....
.....
.....
.....
.....

7

Signature

Je déclare avoir rempli ce formulaire correctement.

Date



Signature

Téléphone

Si vous fournissez volontairement des informations fausses ou incomplètes, vous perdez le droit à la renonciation à la dette.